

2.00 crédits	10.0 h + 40.0 h	Q1 ou Q2
--------------	-----------------	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Connaissance conseillée des notions de base de biologie végétale appliquée à l'élevage (LVETE1111) et de biologie des organismes (LBIO1112)
Thèmes abordés	<p>Les principaux objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de familiariser l'étudiant avec la gestion, le fonctionnement et les contraintes d'un élevage d'animaux de production et d'apprendre à manipuler les animaux de production, et ce grâce à une immersion de 7 jours dans une exploitation agréée ayant l'élevage comme activité principale. Ces aspects non cliniques concernent surtout la manipulation des animaux, les règles de sécurité et d'hygiène, l'organisation générale d'une exploitation et les contraintes liées aux caractéristiques physiologiques des animaux (reproduction, alimentation, traite...). • de mieux comprendre la profession de vétérinaire praticien en suivant pendant une semaine un vétérinaire dans sa pratique clinique quotidienne (animaux de compagnie et/ou animaux de production)
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fonctionnement, les contraintes et les enjeux d'un élevage d'animaux de production (bovins, petits ruminants, porcs ou volaille) • Avoir une vision claire des différents aspects de la profession de vétérinaire praticien • Aborder et manipuler les animaux domestiques rencontrés au cours des stages
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour chaque stage, l'étudiant rédigera un rapport décrivant en une page les principales activités réalisées au cours du stage et développant en deux pages (hors illustrations et références) un thème scientifique en lien avec le stage. Pour le stage chez un vétérinaire, il s'agira de présenter un cas clinique vu lors du stage. L'évaluation de l'activité ne peut se faire que si les deux rapports et les formulaires demandés sont remis pour le début de la session d'examen à laquelle l'étudiant s'est inscrit pour l'activité.</p> <p>La note est basée sur les rapports ainsi que l'évaluation du stagiaire par le maître de stage (formulaire d'évaluation à rendre avec les rapports). Les critères pour l'évaluation des rapports sont repris sur Moodle.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Un guide du stagiaire reprenant toutes les informations utiles pour le choix du stage, les documents à remplir et la rédaction des rapports de stage est disponible sur Moodle.</p> <p>Des conventions de stage doivent être établies et signées par toutes les parties (étudiant stagiaire, maître de stage et directeur de stage UCLouvain ou son représentant)</p>
Contenu	<p>Pour chaque stage de 7 jours, l'étudiant est amené à trouver un maître de stage où il lui est possible d'effectuer environ 8 heures de travail journalier (chaque stage doit comprendre 56 heures de travail minimum).</p> <p>Une convention sera signée entre le responsable de l'exploitation ou le vétérinaire agréé (= le maître de stage), l'UCLouvain (représentée par un des titulaires de l'activité) et le stagiaire. Pour chaque stage, l'étudiant devra remettre un rapport écrit décrivant les activités effectuées (une page) et développer en deux pages maximum une synthèse scientifique sur un des aspects liés à son stage.</p> <p>Les deux stages seront effectués durant les périodes de congé.</p>
Ressources en ligne	Toutes les informations (guide du stagiaire) ainsi que les formulaires et les modèles de convention sont disponibles sur Moodle (inscription libre)
Autres infos	<p>Activité obligatoire qui peut être réalisée à partir du moment où l'étudiant a un PAE comprenant majoritairement des cours du bloc II. La réalisation des stages peut s'étaler sur plusieurs années académiques. Aucun stage ne pourra être effectué avant signature de la convention par toutes les parties. Pour obtenir une convention de stage, l'étudiant devra être couvert par l'assurance de l'UCLouvain (conditions sur Moodle).</p>
Faculté ou entité en charge:	VETE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en médecine vétérinaire	VETE1BA	2		